

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation

Quelques éléments des séances du *13, 20 et 27 septembre et 4 octobre 2016* :

La mendicité sera interdite dans le canton de Vaud

Le Grand Conseil a préféré l'initiative de l'UDC pour interdire la mendicité au [contre-projet du Conseil d'Etat](#). Un vote serré, 60 voix pour l'initiative, 56 voix contre et cinq abstentions. Le Groupe PLR, dans sa majorité, soutenait le texte de l'initiative. Au-delà du résultat et de ses conséquences, relayés par la presse, quelques éléments du débat, entre la gauche et la droite, sont à noter. La définition de la « mendicité par métier » a été tournée dans tous les sens, la gauche a joué sur les mots en appelant à s'attaquer à la pauvreté, pas aux pauvres, et a défini la mendicité comme un « faux problème », à quoi le PLR a rétorqué qu'il « fallait arrêter de rêver. Que la population était confrontée à ce problème tous les jours ». L'extrême gauche a été puisé dans le moralisme et la constitution vaudoise pour déclarer solennellement que la société « mesure sa force au soin qu'elle prend du plus faible de ses membres », avant qu'un député, de gauche toujours, nous explique le sens profond de la « liberté de mendier ». Enfin, la palme revient à un député Vert, qui contrarié que la droite qualifie la mendicité de « harcèlement », l'a comparé à la distribution de flyers sur un stand politique. Il a expliqué qu'à Yverdon, les gens usaient de toutes les astuces, le jour du marché, pour échapper aux militants de la place Pestalozzi, ce qui pouvait aussi très bien être qualifié de harcèlement. On gardera l'un des arguments phare du PLR : la lutte contre la mendicité est avant tout une lutte contre des réseaux, que l'on peut qualifier de "mafieux". Le Président de groupe PLR, Marc-Olivier Buffat, l'a déclaré : « l'exploitation de l'homme par l'homme, ça suffit ! ».

Remboursement des soins dentaires : ne nous réjouissons pas trop vite

On ne votera pas tout de suite sur l'initiative cantonale « pour le remboursement des soins dentaires », déposée en juillet 2013 par le POP et Solidarités. L'[exposé des motifs et projet de décret du Conseil d'Etat](#) (EMPD) a été accepté par la majorité des députés et une large majorité du Groupe PLR. Le vote populaire est donc repoussé d'une année et devrait se tenir d'ici le 22 juillet 2017. Entre-temps, il s'agira d'être attentif au projet du Département de la santé et de l'action sociale. Dans son EMPD, le Conseil d'Etat annonce un contre-projet direct à l'initiative « [...] qui viserait à atteindre des buts similaires mais par des moyens plus ciblés, d'un coût inférieur pour l'Etat, l'économie et les salariés et mettant l'accent sur la prévention et la promotion de la santé bucco-dentaire. » Ne nous réjouissons pas trop vite.

Bientôt des lots en espèces ?

Des nouvelles du postulat de Philippe Cornamusaz et consorts intitulé « [Pourquoi ne pas passer de la quine au carton et autoriser les lots en espèces ?](#) ». La commission parlementaire qui a traité de l'objet est favorable à l'idée de permettre aux organisateurs de lotos de donner des lots en espèces. Comme cela se fait dans le canton de Fribourg. Le rapport de la commission a ensuite passé haut la main l'épreuve du feu : le plénum l'a validé et transmis le projet au Conseil d'Etat. Affaire à suivre.

Une (petite) révolution pointerait-elle son nez dans la LEDP ?

Une réforme, et même un peu plus, une (petite) révolution pointerait-elle son nez dans la LEDP (la Loi sur l'exercice des droits politiques) ? C'est ce que nous pouvons espérer. La motion PLR, déposée par Nicolas Croci Torti, intitulée « [Réviser la LEDP afin d'introduire le bulletin unique lors des élections à la majoritaire](#) » vient d'être envoyé dans une commission parlementaire, pour traitement. Plus d'informations dans le prochain journal *Tribune*.

Un couac à deux voix

Après un long débat et contre la volonté du Groupe PLR, le postulat de la socialiste Thalmann Muriel « [Promouvoir les postes à temps partiel \(80% - 95%\) au sein de l'Administration cantonale vaudoise - Pour une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée - Pour davantage de femmes aux postes clés](#) » a été renvoyé au Conseil d'Etat. A deux voix près, la droite n'a pas réussi à contrebalancer le vote de la gauche. Le groupe PLR était contre ce postulat car l'administration cantonale favorise déjà le temps partiel, notamment pour les femmes cadres et œuvre déjà pour faciliter la conciliation entre les vies privées et professionnelles. En outre, mettre systématiquement les postes à 100% au concours à un taux réduit entre 80-100%, ce que souhaite le postulat, est une mesure contraignante contreproductive pour le PLR. Reste à voir maintenant ce que le Conseil d'Etat fera de cette patate chaude.

Au cœur de l'actualité

Le PLR aura aussi été réactif sur les sujets d'actualité : la députée Christine Chevalley a déposé une interpellation au sujet des médecins qui montrent les griffes face à un projet de Maillard, voir l'interpellation « [Médecins-chefs en ébullition, pourquoi une telle colère ?](#) ». Stéphane Rezso a posé une question orale aux services de Mme Métraux : [Renvoi des migrants déboutés : que fait la police ?](#) Philippe Vuillemin a rebondi sur le scandale des porcheries vaudoises « [Porcheries vaudoises : une vieille histoire](#) » et Catherine Labouchère réagit à l'appel à la désobéissance civile lancé par un Municipal lausannois « [Des élus lausannois incitent à ne pas respecter la loi sur les étrangers et de facto à la désobéissance civile. Quelles conséquences entend en tirer le Conseil d'Etat ?](#) ».

☺ **La perle** : ils sont nombreux à s'être rebellés contre l'espace qui sera à disposition des journalistes dans le futur parlement de Perregaux. La presse « relayée » en seconde zone, le « quatrième » pouvoir mis à l'écart. Comme si on assassinait les médias et mettait fin à la démocratie. Pas de panique, les médias auront le droit d'aller à la tribune publique, pourront déambuler dans la « salle des pas perdus » et auront une salle spéciale pour eux. Le député Jérôme Christen, qui avait déposé une [intervention](#) à ce sujet peut dormir tranquille.

☹ ☹ **La perte** : en politique, il faut avoir des priorités. Celles du député Cédric Pillonel ne sont visiblement pas la migration, l'aménagement du territoire, les coûts de l'aide sociale ou les énergies renouvelables, mais... les castors. Dans son interpellation, « [ne tirez pas sur le castor](#) » il demande au Conseil d'Etat un rapport sur ces petits mammifères présents dans notre canton. Attention toutefois, les castors pourraient constituer « une menace considérable pour les infrastructures d'intérêt public ». Alors là, si on menace la sécurité des Vaudois...

Objets PLR déposés les 13, 20, 27 septembre et 4 octobre 2016 :

Postulat

- Christian Kunze et consorts - [Heures de décharges : il est l'heure d'une étude](#)

Motion

- Croci-Torti et consorts - [Réviser la LEDP afin d'introduire le bulletin unique lors des élections à la majoritaire](#)

Résolutions

- Véronique Hurni et consorts - [Halte aux balafres sur Lavaux](#)
- Claudine Wyssa au nom de la Commission thématique de la modernisation du Parlement - [Garantir le rythme des séances du Grand](#)

Questions orales

- Philippe Vuillemin - [Là-haut sur le Jura trône le papier jauni du SPJ](#)
- Stéphane Rezso - [Renvoi des migrants déboutés : que fait la police ?](#)
- Nicolas Croci-Torti - [Réintroduction de l'arrêté Bonny dans le Nord Vaudois et dans le Chablais](#)

Interpellations

- Philippe Vuillemin - [Porcheries vaudoises : une vieille histoire](#)
- Alexandre Berthoud - [Apprentissage du français pour les élèves étrangers](#)
- Pierre Volet et consort - [Chauffage de la caserne de Valacrêt à Moudon : du bois au mazout ?](#)
- Catherine Labouchère et consorts - [Des élus lausannois incitent à ne pas respecter la loi sur les étrangers et de facto à la désobéissance civile. Quelles conséquences entend en tirer le Conseil d'Etat ?](#)
- Gérard Mojon - [La LAT évite le mitage du territoire, pas celui de l'économie](#)
- Christine Chevalley et consorts - [Médecins-chefs en ébullition, pourquoi une telle colère ?](#)

... à dans trois semaines !

Laurine Jobin

Groupe PLR
groupe@plr-vd.ch